

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 2726 - 2006 B 70080 - 490 575 222 - A.P SECURITE-
GARDIENNAGE

A.P SECURITE GARDIENNAGE

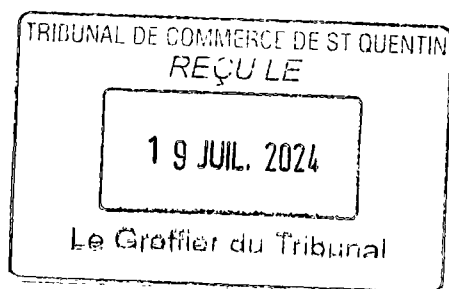
47 Rue Daniel Tarpin

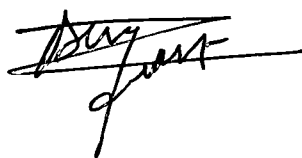
02000 LAON

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

édité le 17/08/2022



Pour copie certifiée conforme


Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Edité le 17/08/2022

RAPPORT FINAL

- ☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE = 10 040,42
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 3 218,54
- ☐ COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en Euros

Edité le 17/08/2022

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	107	107				
Immobilisations corporelles	44 303	27 484	16 819	3,71	22 651	5,24
Immobilisations financières	352 686		352 686	77,76	352 686	81,63
ACTIF IMMOBILISÉ	397 095	27 591	369 504	81,47	375 337	86,87
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	7 712		7 712	1,70	23 303	5,39
Autres créances	64 824		64 824	14,29	25 953	6,01
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	8 933		8 933	1,97	6 976	1,61
Caisse	2 595		2 595	0,57	483	0,11
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	84 064		84 064	18,53	56 715	13,13
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	481 159	27 591	453 568	100,00	432 052	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 7 000)	7 000	1,54	7 000	1,62
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,02	100	0,02
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	200 991	44,31	197 773	45,78
Résultat de l'exercice	-10 040	-2,20	3 219	0,75
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	198 051	43,67	208 091	48,16
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	10 023	2,21	14 223	3,29
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 876	1,52	7 150	1,65
Autres dettes	238 618	52,61	202 587	46,89
Produits constatés d'avance				
DETTES	255 517	56,33	223 960	51,84
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	453 568	100,00	432 052	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				322 706		100,00		353 905		100,00		-31 199		-8,81	
Chiffres d'Affaires Nets				322 706		100,00		353 905		100,00		-31 199		-8,81	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				0		0,00		18 313		5,17		-18 313		-100,00	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				322 706		100,00		372 218		105,17		-49 512		-13,29	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				66 936		20,74		75 775		21,41		-8 839		-11,65	
Impôts, taxes et versements assimilés				2 743		0,85		2 421		0,68		322		13,30	
Rémunérations du personnel				211 734		65,61		253 075		71,51		-41 341		-16,33	
Charges sociales				39 919		12,37		28 309		8,00		11 610		41,01	
Dotations aux amortissements				11 369		3,52		8 838		2,50		2 531		28,64	
Dotations aux provisions															
Autres charges				1		0,00		13		0,00		-12		-92,30	
Total des charges d'exploitation				332 703		103,10		368 432		104,10		-35 729		-9,69	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-9 997		-3,09		3 787		1,07		-13 784		-363,97	
Produits financiers															
Produits exceptionnels															
Charges financières				44		0,01						44		N/S	
Charges exceptionnelles															
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-10 040		-3,10		3 787		1,07		-13 827		-365,11	
Participation des salariés								568		0,16		-568		-100,00	
Impôts sur les bénéfices															
Total des Produits				322 706		100,00		372 218		105,17		-49 512		-13,29	
Total des Charges				332 747		103,11		369 000		104,27		-36 253		-9,81	
RÉSULTAT NET				-10 040		-3,10		3 219		0,91		-13 259		-411,89	
Perte								Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

A.P SECURITE-GARDIENNAGE
Au capital de 7 000€
Siège : 47 RUE DANIEL TARPIN 02000 LAON
RCS 49057522200024

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 AOUT 2022

Les associés de la société à responsabilité limitée **A.P SECURITE-GARDIENNAGE** se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le 16 aout 2022

Mr Juvet MAVIOGA MADEKE , préside la séance en sa qualité de gérant.

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Mr Juvet MAVIOGA MADEKE 35 Parts sociales

-Mlle Melissa LOUNGANOU 35 Parts sociales

Soit un total de 70 parts sociales.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur/Madame le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 AOUT 2022

Lecture du rapport de gestion de la gérance de l'EURL **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/09/2021, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,

1)Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,

2)Affectation du résultat de l'exercice clos au 30/09/2021

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

➤📁 Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos 30/09/2021,

➤📁 Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/09/2021 , ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

➤📄 Le texte des résolutions proposées aux associés,

➤📄 Un double de chacune des convocations adressées aux associés le 16 Aout 2022

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze

jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société **A.P SECURITE-GARDIENNAGE**.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30/09/2021 , et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'il lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 10.040,42 euros de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau débiteur la somme de 10 040,42 euros,

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Mr Juvet MAVIOGA MADEKE

Mlle Melissa LOUNGANOU



Vertical line of text spanning the page